

# Étude relative à la restauration d'un îlot de Loire dans un objectif de préservation d'avifaune nicheuse.



Date de publication de l'offre

20/01 - 01/04/2025

Type d'emploi

Stage

Catégorie de métier

Gestion des espaces naturels

Nom de l'organisme

Fabienne BECHE

Mission

## 1. Objectifs et contenu du stage

1 - Caractérisation de la zone d'études en termes **de dynamique hydraulique et fluviale**.

2 - Proposer des **solutions concrètes pour la mise en application des travaux dès 2025**.

En plus de traitement de données bibliographiques et de terrain, le/la stagiaire s'assurera de réaliser des entretiens avec les personnes ressources sur le sujets. Un rapport synthétique et une fiche action seront à rendre à la fin du stage au Conservatoire.

Remarque : le site est sensible et interdit d'accès du 01/03 au 15/08.

## Missions secondaires :

Participer à la vie de l'association (réunions d'équipe, évènements...)

## Profil

- Bac + 3 à Bac +5 ;
- Formation de type : dynamique des hydrosystèmes, géographie physique, gestion écologique ...
- Capacités d'autonomie, bonne capacité de synthèse et de rédaction, aisance relationnelle ;
- Connaissances en traitement d'informations géographiques (cartographie, géomatique) et en écologie appréciées ;
- Permis B et véhicule personnel indispensables.

## Informations complémentaires

Durée du stage : 3 à 4 mois en fonction des disponibilités à partir d'avril **2025**.

Lieu du stage : Antenne 37/41, Parc d'activités des Granges-Galand - 3 rue de la Tuilerie 37550 SAINT-AVERTIN. Déplacements fréquents sur le département d'Indre et Loire (partie terrain).

Indemnités de stage : Selon le montant mensuel légal en vigueur (643.80 €) et frais de déplacement plafonnés.

## Coordonnées pour postuler

prendre contact avec : **Nolwenn Baudouin**, chargée de mission – animation territoriale Loire 37 (Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire) : 02 47 27 81 03 – nolwenn.baudouin@cen-centrevalde Loire.org

Candidature à adresser avec la mention « Stage appui restauration d'îlot » sur l'enveloppe (ou en objet du message si envoi par mail) avant le 01/04.